

Sujet : [IRiS] Appel à projets 2018/2019

De : Cyrille Baudouin <baudouin.cyr@gmail.com>

Date : 04/07/2018 14:40

Pour : Renaud.Blyweert@ac-toulouse.fr



Bonjour,

Vous avez fait une demande de temps dans le cadre de l'appel à projets IRiS 2018/2019. Suite à l'examen de votre demande par le comité d'allocation de temps d'IRiS :

Nom du projet proposé :
Constellation du Léon Blum

Evaluation du projet

Notation :

A : bon projet, considéré comme prioritaire pour l'attribution des nuits

B : projet accepté, pas considéré en priorité pour l'attribution des nuits

C : demande de temps refusée

Note : A

Le comité décide d'attribuer 3 nuits à ce projet.

Beau projet de nature à mobiliser les élèves (présents et futurs).

Néanmoins, le comité invite le proposant à construire des objectifs scientifiques plus ambitieux pour des lycéens : ajoutant par exemple des poses sur des étoiles de référence photométrique pour un étalonnage au premier ordre (et donc une estimation des couleurs), et en profiter pour parler de résolution angulaire...

> Planning des observations

/ Si vous ne l'avez pas encore fait, **ne pas oublier le courrier d'accord du chef d'établissement.*

**/ Le planning 2018/2019 sera défini en septembre en prenant en compte l'ensemble des contraintes ; par conséquent, le nombre de nuits attribuées peut varier de +/-1 en fonction de ces contraintes.*

Nous essaierons de répondre à l'ensemble des contraintes mais nous ne pouvons garantir le respect de l'ensemble de celles-ci.

> Pilotage du télescope

**/ Précision importante pour celles et ceux qui ont déjà utilisé le télescope ; dans le courant de l'année, son utilisation va être modifiée. Désormais, IRiS fonctionnera intégralement en mode « scheduler » (planificateur d'observations), ce qui signifie que l'utilisateur n'aura plus à ouvrir ou*

à fermer lui-même l'observatoire. Il s'ouvrira automatiquement dès que les conditions le permettront et l'utilisateur prendra la main dessus. Nous vous tiendrons informés.

*/ Les codes d'accès à l'interface de pilotage vous seront transmis la semaine précédent votre soirée d'observation.

*/ Par défaut, la soirée d'observation est programmée jusqu'à minuit en hiver et 1h en été sauf si vous nous faites une demande justifiée pour un autre horaire.

*/ Statistiquement, les conditions météo hivernales (de la Toussaint à février) sont les plus mauvaises (mais c'est la période la plus demandée) ; les nuits perdues à cette période ne seront pas reportées systématiquement. Par contre, en cas de soucis technique (donc de notre responsabilité), la soirée sera reprogrammée.

*/ Chaque porteur de projet nous confirme l'utilisation de sa nuit la semaine N le jeudi de la semaine N-2 en précisant :

- la confirmation de son utilisation du télescope IRiS à la nuit indiquée sur le planning ;
- le programme d'observation envisagé ;
- les horaires d'utilisation en précisant si la nuit entière sera nécessaire.

> Ressources

*/ Rappel du mot de passe pour les pages sécurisées (base de données, simulateur, interface de contrôle) : MFGhkl33

*/ Des ressources concernant le traitement sont disponibles sur le site iris.lam.fr : <http://iris.lam.fr/exploiter-ses-observations/imagerie/> et <http://iris.lam.fr/exploiter-ses-observations/photometrie/>

*/ La base de données stocke toutes les observations d'IRiS : <http://iris.lam.fr/exploiter-ses-observations/base-de-donnees/>

Vous avez accès à toutes ces données ; ne l'oubliez pas pour préparer vos observations, votre projet ou si la météo est défavorable !

*/ Le manuel utilisateur d'IRiS (en cours de mise à jour) : <http://iris.lam.fr/observer-avec-iris/interface-de-contrôle/>

Nous vous remercions pour votre participation. Si vous avez des questions ou besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Bien cordialement

Cyrille Baudouin

Coordinateur des activités éducatives d'IRiS